



Solidaires - Unitaires - Démocratiques

- syndicat départemental -

Section S.U.D.

Territoriale du Calaisis



(Tract n°134/ IPNS / Mai 2019 / Courriel: sudtc.62@orange.fr / Tél.: 07/77/30/47/21 & 03/21/97/58/98)

- Obligation de réserve, l'arme fatale...

Un article de l'adjoint au maire élu au personnel dans le Message Personnel a choqué un certain nombre de collègues, rappelant le fonctionnaire sujet et non citoyen ! Il y est rappelé l'obligation de réserve pour chaque agent non par rapport aux fonctions de l'agent mais par rapport aux opinions négatives concernant les orientations de la politique de la municipalité que celui-ci pourrait préférer publiquement !? Par contre, évidemment, si vous voulez en faire l'apologie, là, pas de problème...

L'obligation de réserve :

« Le manquement à l'obligation de réserve consiste essentiellement en la divulgation, sans retenue, de critiques d'ordre interne à l'administration. Sont ainsi jugés constitutifs de manquement à l'obligation de réserve :

- le fait pour un agent de se livrer à des attaques contre ses supérieurs, son service ou sa collectivité, que ce soit en public, par voie de presse ou sur les réseaux sociaux.
- le fait de formuler par écrit de graves critiques sur l'organisation de son service. »

Vous ne pouvez pas divulguer d'éléments dont vous avez eu connaissance dans l'exercice de vos fonctions mais vous pouvez commenter l'actualité municipale. Par contre, à moins de sortir la boîte à cirage, faites-le avec retenue car chez nous, l'arme de la sanction disciplinaire est dégainée très rapidement ! N'hésitez à nous solliciter pour savoir ce que vous pouvez faire ou non et comment éviter les écueils... Nous resterons citoyens !

- Rencontre majorale :

À l'instar des autres organisations syndicales, SUD a été reçu par Madame le Maire. À la lecture de la prose syndicale déjà parue, il s'avère non sans satisfaction qu'un certain nombre de revendications se rejoignent, aussi nous reviendrons sur des points particuliers de la discussion.

Aménagement du temps de travail : Nous avons revendiqué l'ouverture des services dès 7h45 et 13h15 pour les agents à horaires variables sans accueil du public pour le quart d'heure d'ouverture. La réponse a été négative mais à force de persévérance, en ne lâchant pas, toute situation d'apparence bloquée peut trouver sa solution...

Régime indemnitaire : Attribution du régime indemnitaire dans les mêmes proportions que le traitement indiciaire pour les agents en Congé de Longue Maladie, Congé de longue Durée et en reprise à temps partiel thérapeutique, à l'instar du régime dont bénéficient les agents de la fonction publique de l'état (comme par exemple les douaniers...) ou de l'hospitalière ! Là encore, réponse négative de Madame le Maire qui argue de la participation de la ville à la mutuelle complément salaire... Mais vu le montant de la participation qui n'est pas vraiment incitatif, tous les agents ne l'ont pas ! De plus, ce genre de geste pourrait permettre aux mutuelles de se remettre autour de la table pour un contrat collectif plus attrayant pour elles et les agents ?

Pénibilité : Cela fait de nombreux mois que nous revendiquons la prise en compte de la pénibilité et le moins que l'on puisse dire est que la municipalité traîne ! Nous avons proposé de commencer par travailler sur tous les métiers repris en catégorie active (ébouage, maçons, bûcherons élagueurs, Couvreurs, forgerons, paveurs, peintres au pistolet et vernisseurs, etc.) en y ajoutant d'autres comme reconnus comme tels (aides à domicile, etc.). Une date nous a été donnée, celle d'octobre 2019. Si la volonté municipale est d'aboutir rapidement alors cela pourrait être bouclé au 31 décembre de cette année, nous verrons bien...

(Concernant les 2 ponts, il nous a été confirmé qu'ils n'amputeront pas d'autant nos RTT ! Nous avons par ailleurs interpellé l'autorité territoriale pour que ce pont soit aussi accordé aux remplaçant-e-s des crèches et des autres services qui en semble exclu-e-s, ce n'est pas normal !)

- Eau polluée à Icéo :

La piscine Icéo est fermée depuis plusieurs jours suite à une pollution de l'eau !

Nos élus en CHSCT et délégués sont intervenus devant l'inertie incompréhensible de la direction pour solliciter de son Président la convocation en urgence du CHSCT afin que celui-ci diligente une enquête **sur les risques sanitaires encourus par les agents et les usagers et les dysfonctionnements qui ont amené à une telle situation !**

En effet, comment comprendre, suite à la découverte de l'eau trouble et des émanations malodorantes :

- Que la piscine ait continué de fonctionner normalement pendant une semaine sans aucune mesure de protection vis-à-vis des usagers et des agents ? !

- Qu'aucune information n'ait été délivrée ni au public ni aux collègues ?!

Devant l'immobilisme de la direction, nous avons alerté l'ARS (Agence régionale de la Santé) et interpellé le président du CHSCT le 16 mai réclamant des mesures immédiates et le 17 mai la piscine était fermée !

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, personne n'est en capacité d'évaluer les risques sanitaires pour toutes les personnes ayant été en contact avec le mélange causé par le déversement apparemment de l'éthylène glycol dans l'eau Chlorée de la piscine ! En l'état, il est clair que l'utilisation de l'éthylène glycol est strictement limitée par quelques précautions :

- Éviter tout contact avec les oxydants forts, l'aluminium, le chlorure de chromyle, les hydroxydes alcalins et l'acide perchlorate.

- L'éthylène glycol est combustible, hygroscopique, incompatible avec les différentes matières synthétiques. Il peut exploser au contact de l'air après chauffage sous forme de vapeur ou de gaz.



Si le principal danger de l'éthylène glycol provient de sa toxicité en cas d'ingestion (ce qui arrive si l'utilisateur de la piscine boit la tasse), il n'en demeure pas moins que les vapeurs d'éthylène glycol sont irritantes et aucune réponse ne nous est parvenue sur les conséquences sanitaires du mélange avec le chlore.

De toute évidence, le principe élémentaire de précaution n'a pas été respecté et ce n'est pas acceptable !

Il n'est pas possible non plus de parler d'incident comme nous avons pu le lire et dont nous rappelons la définition : « *Fait, événement de caractère secondaire, qui survient au cours d'une action et peut en perturber le déroulement normal* » ! En l'état, le CHSCT n'a toujours pas été convoqué pour diligenter une enquête sur les risques sanitaires et les responsabilités...

- Service Élections :

Depuis trop longtemps maintenant, les agents de ce service qui gèrent les demandes de cartes d'identité et de passeports ne s'en sortent plus et ce notamment avec les plages ouvertes sans rendez-vous, attirant les usagers du boulonnais, de l'audomarois, voir plus !



Entre la vindicte d'usagers non satisfaits par les heures d'attente et un personnel aux abois, sous pression, la situation n'est plus tenable pour personne ! Il faut rappeler qu'outre ces missions, les agents ont à gérer aussi les élections ainsi que le nom de leur service l'indique et que nous sommes en pleine période électorale... Nous sommes donc intervenus en sollicitant un rendez-vous à l'autorité territoriale pour que ce service ouvert à la population ne le soit que sur rendez-vous avec des plages horaires ouvertes dont certaines réservées aux habitants de l'agglomération afin d'éviter un appel d'air trop important venant des autres secteurs géographiques ! Dans l'attente, nous avons interpellé le préfet d'une part et d'autre part le président du CHSCT !

(Il faut souligner d'une part l'arrivée de 2 emplois civils pour soulager les agents mais dont nous doutons que cela suffise et d'autre part le coup de main solidaire des collègues de l'État-Civil !)

- Restauration scolaire :

C'est toujours pas ça ! La médiocre qualité des repas s'est encore détériorée ces derniers temps ! Ce n'est pas la première fois que nous nous interrogeons sur ce qui est distribué aux enfants et aux collègues mais en plus, il faut désormais souligner leur quantité réduite. C'est ainsi que des collègues ont pesé les ratios de viande : 30g/pers ! Un courrier en rappel vient être envoyé à l'autorité territoriale !



- CHSCT CCAS :

Voici les éléments évoqués dans les questions diverses à la demande SUD :

Un meilleur affichage rappelant aux usagers le respect des agents d'accueil. Acté !

Les problèmes de l'entretien de l'antenne du Beau-Marais ont été abordés. La promesse de la mise à disposition des produits en quantité suffisante et d'un ajout de personnel a été faite !

Une aide sera apportée pour la sortie des poubelles de l'antenne centre.

Possibilité de réaménager les bureaux du service action social accordée.

La demande pour plus de gants de protection et des blouses pour les remplaçantes a été accordée.

Remarque : La future badgeuse à l'antenne du Beau-Marais ne sera pas toujours accessible si elle n'est pas installée dans les locaux même de l'antenne.

- Nous sommes également intervenus pour les agents de l'EP trop souvent oubliés et de la PM.

ça va mieux en le disant...

*** Suppression de l'ENA :** « Je pense qu'il faut supprimer l'École nationale d'administration pour faire quelque chose qui fonctionne mieux », a déclaré Macron. Effectivement, quand on voit que Macron en est sorti... Mais pourquoi jeter le bébé avec l'eau du bain ? Libérons l'ENA de la doxa libérale, imposons une vraie culture du service public ! Pour rappel, la création de l'école en 1945 (Son créateur Maurice Thorez et son premier directeur Michel Debré) visait précisément à mettre fin à « un système de cooptation » des hauts fonctionnaires, de copinages et clientélismes quoi, ce que Macron s'échine précisément à rétablir !

*** Destruction de l'école publique :**

La destruction systématique opérée tous azimuts par Macron s'attaque au sanctuaire que représentait l'école républicaine : La baisse drastique du nombre d'heures pour les bacs pro (-13 % en français, -13 % en français, -50 % en seconde langue vivante, etc.), des notions qui disparaissent dans les matières générales comme celles du bonheur ou du travail en philosophie (faut dire que pour Macron, le bonheur, c'est réservé aux gens de sa caste!), la fin des séries remplacées par les options (elles-mêmes en option selon le lycée dans lequel le lycéen étudiera...), les fermetures de classe dans les écoles primaires, etc. Pendant qu'il rogne sur le budget de l'Éducation nationale, Macron le jésuite fait un joli cadeau aux écoles privées en abaissant l'âge de la scolarisation obligatoire à 3 ans ! Chose inutile vous nous direz puisque 99 % des enfants sont déjà scolarisés avant 6 ans ? Sauf que cela va obliger les communes à verser près de 150 millions d'euros supplémentaires aux écoles privées ! Joli cadeau sur le dos de l'école publique et des finances communales !

*** Un article de l'hebdomadaire Marianne nous a semblé des plus intéressants pour décrire la répression sauvage dont fait preuve la bourgeoisie à travers les différents gouvernements en place ces dernières années et notamment le dernier d'entre eux, celui de l'éborgneur en chef, du fascisant de la République Macron et de ses serviteurs ! Que l'on soit manifestant syndical, gilet jaune, voir les deux, la même répression aveugle s'abat sur nous ! Nous vous le livrons tel que !**

DE QUOI LES ÉBORGNÉS SONT-ILS LE SYMBOLE ?

PAR JACK DION

L'un des mystères du moment restera la relative indifférence des stars du système politico-médiatique vis-à-vis des « gilets jaunes » éborgnés ou amputés. D'ordinaire, ces belles personnes portent la compassion en bandoulière et les grands principes tatoués sur le cœur. Elles s'émeuvent pour le devenir de contrées lointaines, le sort des animaux ou le réchauffement climatique, toutes causes parfaitement respectables. Mais, quand le drame se joue sous leurs yeux, elles détournent le regard, comme si les victimes étaient indignes de leur commiseration.

L'Agence France-Presse a recueilli le témoignage de quelques-uns de ces manifestants qui ont vu leur vie basculer le jour où ils ont reçu un tir de LBD, assez bien ajusté, semble-t-il, pour les envoyer dans un autre monde. En voici quelques exemples.

David Breidenstein, 40 ans : « Je bosse dans une usine de forge, je fais tout ce qui est pièce d'Airbus. Il y a des réglages sur les machines, plein de contrôles à faire. Donc sans mon œil, je ne sais pas comment ça va se passer. Chez moi, je suis enfermé avec les volets fermés. Dès qu'il y a un peu de soleil, ou le reflet de la télé, ça me fait mal aux yeux, ça me fatigue. »

Franck Didron, 20 ans : « J'étais paysagiste. Je ne pense pas qu'un patron va prendre un ouvrier comme moi avec un œil en moins [...] et prendre le risque de mettre un autre ouvrier en danger. »

Fiorina Lignier, 20 ans : « Je dors énormément. Je ne peux pas rester debout, ma tête tourne beaucoup. Même le ménage, j'ai du mal : je range dix minutes et je suis essoufflée. C'est très rare que les volets soient ouverts, je vis comme une taupe. »

Jean-Marc Michaud, 41 ans : « Je taillais les vignes chez un viticulteur, mais je ne peux plus, car je n'ai plus la 3D. Je n'arrive plus à prendre ma femme dans mes bras. Je n'arrive même pas à me regarder dans une glace. Je ne me reconnais pas. »

Jérôme Rodrigues, 39 ans : « Aujourd'hui, qu'est-ce qui se passe ? Deux vies déglinguées. La mienne et celle du policier qui m'a tiré dessus. Je me battais pour remplir le frigo, pour le RIC, pour la fin des privilèges, et je m'aperçois qu'aujourd'hui je vais devoir mener un nouveau combat. »

Jacky Sinédia, 58 ans : « Tous les soirs,

j'entends encore les cris des gens et les bruits des explosions. Je veux que cette affaire aille jusqu'au bout. Je ne suis pas un animal sur qui on tire et qu'on enterre dans un coin, je veux réparation pour avoir l'esprit en paix. »

Ce ne sont que quelques cas parmi d'autres. Si singuliers soient-ils, tous évoquent le tournant d'une vie qui ne sera plus jamais comme avant. Ce ne sont ni des casseurs, ni des pilleurs, ni des black blocs qui ont l'art de passer à travers les mailles du filet après leurs forfaits. Non, pour l'essentiel, il s'agit de citoyens ordinaires, représentatifs

de ces « gilets jaunes » considérés par l'élite comme des représentants d'une peuplade inconnue. Lorsque l'un d'entre eux est invité sur un plateau télé, il est traité avec le respect qu'avait une bourgeoise d'antan pour la « canaille » ou la « populace ». A défaut de pouvoir employer de telles formules, on dénoncera le « populisme », ce qui permet de dire la même chose avec d'autres mots, apparemment plus corrects alors que la pensée est tout aussi abjecte.

La caste médiatique dit ainsi tout haut ce que pensent leurs congénères. Aux yeux des « sachants », les « gilets jaunes » symbolisent les nouvelles classes dangereuses. Voilà pourquoi ils les ont suspectés des pires dérives dès l'origine d'un mouvement qu'ils ne pouvaient comprendre, car il sort de leur champ conceptuel traditionnel, de leur vécu. Franchir le périphérique leur paraît

déjà hors de portée, alors comprendre la France périphérique, c'est comme envisager un pique-nique dans la jungle, au milieu de ces sauvages qu'ils ont aussitôt accusés de beauferie, de veulerie, de fainéantise, d'alcoolisme et d'antisémitisme, comme si les quelques énergumènes pris la main dans le sac de l'infamie représentaient d'office l'ensemble des « gilets jaunes ».

Lors d'un débat à Sciences-Po avec Emmanuel Todd, l'historien Marcel Gauchet a déclaré au sujet du traitement médiatique qui leur est réservé : « On suppose chez eux tous les mauvais sentiments du monde. Et quel est le plus ignoble sentiment du monde ? L'antisémitisme. Ils sont donc forcément antisémites. » Quand les élites font sécession, le peuple prend à leurs yeux des allures d'ovni, et ce n'est pas un phénomène surnaturel. ■

